

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-553/SG/FP constatant l'avancement d'échelon du personnel des cadres territoriaux au titre de l'année 1968.

n° 69-553/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
4 avril 1969

Numéro JO
n° 9 du 25/04/1969

Date du numéro
25 avril 1969

TEXTE INTÉGRAL

Sont constatés, comme suit, au titre de l'année 1968, les avancements d'échelon du personnel des cadres territoriaux du Territoire Français des Afars et des Issas :